

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DU FOUVROIR POPULAIRE

SECRETARIAT GENERAL A
L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

REPUBLIQUE DU BURKINA FASO
Travail * Démocratie * Patrie

85/854 DU 26/6/85

DECRET N° /MINISTRE/SECRET/85/854 portant nomination de Madame NJETE née MIGELLOD Lucie, Administrateur du G.F de 1^e Échelon en qualité de Directeur Administratif et Financier au Secrétariat Général à l'Administration du Territoire.-

(Régularisation)

LE MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE,
PREMIER MINISTRE ;

T/S A S :

(/u la Constitution du 7 Juillet 1979 ;

(/u la Loi n°13/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de l'Ordonnance n°01/84 du 23 Août 1984 portant modification de Certaines dispositions de la Constitution du 7 Juillet 1979 ;

(/u la Loi n°13/82 du 5 Février 1982 portant statut Général des Fonctionnaires des Cadres ;

DGPCE : (/u l'Arrêté n°2007/F/ du 21 Juin 1982 fixant le régime sur la solde des Fonctionnaires des Cadres ;

(/u le Décret n°82/130/NF du 9 Mai 1982 fixant le régime de rémunération des Fonctionnaires des Cadres ;

(/u le Décret n°82/197/FP du 5 Juillet 1982 fixant les Catégories et Hiérarchies des Cadres créées par la Loi n°13/82 du 5 Février 1982 portant statut Général des Fonctionnaires des Cadres ;

(/u le Décret n°74/470 du 21 Novembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret n°62/196/FP du 7 Juillet 1962 fixant les échelonnement indiciaires des Fonctionnaires des Cadres ;

DGB : (/u le Décret n°84/856 du 8 Août 1984, portant nomination du Premier Ministre ;

(/u le Décret n°84/853 du 13 Août 1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le Rectificatif n°84/923 du 19 Octobre 1984 au Décret n°84/858 du 13 Août 1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le Décret n°74/180 du 20 Août 1984 portant organisation des intérieurs des Membres du Gouvernement ;

(/u le Décret n°77/540 du 5 Novembre 1977 portant création, attribution et reconnaissance du Secrétariat Général à l'Administration du Territoire ;

(/u l'Adjudatif n°71/823 du 30 Novembre 1981 au Décret n°77/540 du 5 Novembre 1977 confirmé ;

DDF : (/u le Décret n°72/576 du 10 Juin 1982 fixant les indemnités allouées aux titulaires de Certaines Postes Administratifs ;

(/u le Note du Service n°111/RINT/SGAT/C.P/SGAP du 16 Juillet 1984 nommant Madame NJETE née MIGELLOD Lucie en qualité de Directeur Administratif et Financier au Secrétariat Général à l'Administration du Territoire en remplacement du Cameroun LONQUEULE André, appelé à d'autres Fonctions ;

Sur proposition du Ministre de l'Administration du Territoire et du Bureaux du Gouvernement ;

TRAITEMENT : ...//...

Article 1er. - Madame NTHONDE née NGOMA Lucie, Administratrice au rang des S.F de 1^e échelon est nommée Directrice Administrative et Secrétaire au Secrétariat Général à l'Administration du Territoire.

Article 2. - Sont abrogées toutes dispositions contraires ou contraire.

Article 3. - L'intéressée aura droit aux indemnités fixées par les textes en vigueur.

Article 4. - Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressée, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Par le Premier Ministre,

Brazzaville, le 26 JUIN 1965

Le Ministre de l'Administration du Territoire et du Souvenir Populaire,

Anne Edouard FOURGOUY.

Colonel Raymond Demase NGOLLO.

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Défense de la Fonction publique et de la Prévoyance sociale,

Bernard CHIBO LATYOMA.

Ampliations :

- PM/JRB.....	2
- MATPP/CAB.....	2
- INTERFES/CAB.....	2
- D.G.T.....	2
- D.G.F.P.....	2
- D.G.B.....	2
- D.C.F.....	2
- CERFD.....	2
- INTIREBEC.....	1
- DOSSIER.....	2
- ARCHIVES.....	2
- CGG/BC.....	2/23

Le Ministre des Finances et du Budget,

Itihi-Secatoumba-LENGENDOU.